



Solidarité, seniors, santé

Une ville aux petits soins pour ses seniors

De nombreux dispositifs d'aide aux seniors sont proposés sur la commune.

Aides à domicile

Les aides à domicile regroupent l'ensemble des services dont la mission est d'apporter une aide aux personnes âgées et/ou handicapées pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne.

Ces services concourent au maintien à domicile des personnes âgées et permettent de lutter contre l'isolement de publics fragilisés.

Les différentes prestations

Les prestations peuvent prendre des formes diverses :

le portage de repas à domicile
ménage, courses
bricolage, petits travaux
activités de loisirs, jeux, promenade...



Prestataires

La liste des prestataires intervenant à Essey-lès-Nancy est disponible auprès du CCAS.

Télé-assistance

La télé-assistance est un **service de sécurité à distance** destiné aux personnes âgées handicapées, malades ou isolées, susceptibles d'être victimes de malaises ou d'accidents à domicile.

Comment ça marche ?

La personne porte un dispositif capable de détecter les chutes et composé d'un unique bouton qui déclenchera l'alerte par simple pression.



Le système est relié à une **centrale d'écoute fonctionnant 24h/24 et 7j/7** qui peut contacter une personne de confiance (ami, famille, voisins) ou directement les secours, selon la gravité de la situation.

Abonnement

Le service de télé-assistance est soumis à un abonnement dont le montant est fonction des ressources du demandeur.

Mona Lisa

Le dispositif Mona Lisa fédère et accompagne les initiatives des collectivités, des associations et des citoyens dans la lutte contre l'isolement des âgés.

Comment ça marche ?

À Essey-lès-Nancy, Mona Lisa se traduit par des **visites régulières d'un réseau de bénévoles** aux personnes isolées de la commune.

Les bénévoles prennent de leurs nouvelles et passent un peu de temps avec elles pour rendre leur isolement.



Devenir bénévole

Vous souhaitez vous engager et participer à la mobilisation nationale contre l'isolement ?
Contactez le CCAS au 03 83 18 34 61.

Allocation Personnalisée d'Autonomie (Apa)

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie est une **aide financière** versée aux personnes âgées, destinée à financer des dépenses d'autonomie nécessaires à l'accomplissement des gestes essentiels de la vie quotidienne.

Elle est accordée aux **personnes âgées de 60 ans ou plus** vivant à domicile ou en établissement, **sans condition de ressources**, mais en fonction de leur **degré de dépendance**.

Concrètement

Cette aide permet de financer :

- des services d'aides à domicile et/ou de portage de repas
- des prestations de télé-assistance
- des frais de séjour en hébergement temporaire ou accueil de jour
- le tarif dépendance en établissement
- des articles d'hygiène
- certaines aides techniques

Formuler une demande

Vous pouvez compléter les formulaires disponibles en ligne et les adresser directement au **Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle** ou profiter de l'**aide à la constitution des dossiers proposée par le CCAS**

Bons des Seniors

Pour que la fin d'année rime avec solidarité, tout en valorisant le tissu économique local, le CCAS offre aux personnes âgées de plus de 65 ans des **bons de réduction chez les commerçants partenaires**.

Comment ça marche ?

À chaque fin d'année, les personnes concernées reçoivent automatiquement un bon de réduction à utiliser chez les commerçants de la ville ayant accepté un partenariat.

Le montant des bons est fixé à :

- 14 € pour les personnes imposables
- 17 € pour les personnes non imposables
(sur présentation de l'avis de non imposition)

CONTACT



PÔLE SOCIAL

Affaires sociales, Personnes âgées

7 rue des Basses ruelles
54270 Essey-lès-Nancy

Horaires d'ouverture au public :
• du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Accueil sur rendez-vous et permanence téléphonique
• du lundi au jeudi de 13h30 à 17h
• fermé au public le vendredi après-midi

03 83 18 34 61

Itinéraire



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence